

Rapport annuel 2011

INTRODUCTION	3
PRINCIPAUX ENJEUX ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS	4
SOCIAL	4
VALIDATION D'ACQUIS	4
COURS INTERENTREPRISES	4
LA VARIANTE GÉNÉRALISTE	5
FORMATION DE NIVEAU ES DANS LE CANTON	5
FONDS SAVOIRSOCIAL	5
COLLABORATIONS EXTERNES	6
SANTÉ	6
PROMOTION ET VALORISATION DES MÉTIERS DE LA SANTÉ	6
ECOLE STAGE OU DUAL ?	6
LES COURS INTERENTREPRISES (CIE)	7
ENGAGEMENT DE PERSONNEL	7
LOCAUX	7
COMMISSION PÉDAGOGIQUE	8
LA VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE	8
NOTES SEMESTRIELLES	9
ELÉMENTS TRANSVERSAUX	9
START 2013	9
AIDE EN SOINS ET ACCOMPAGNEMENT AFP (APPRENTISSAGE DE DEUX ANS)	9
FORMATION DES FEE	10
LOCAUX	10
LE RÉSEAU	11
LES ENTREPRISES FORMATRICES	11
LES ORGANISATIONS FAÏTIÈRES SUR LE PLAN CANTONAL	11
ÉTAT DE FRIBOURG	12

LA DIRECTION DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES	12
DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI	12
DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA CULTURE ET DES SPORTS	12
LES ÉCOLES	13
LES COMMISSIONS EXTERNES	14
COMMISSIONS D'APPRENTISSAGE	14
GROUPE D'EXPERTS	14
RÉSEAU EXTRA-CANTONAL	15
NIVEAU ROMAND	15
NIVEAU NATIONAL	16
<u>FONCTIONNEMENT DE L'ORTRA</u>	16
COMITÉ	16
COMMISSIONS PERMANENTES	17
PERMANENTS	17
ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT	17
SECRÉTARIAT	18
COORDINATEUR CIE	19
FINANCEMENT	19
PERSPECTIVES	20
<u>CONCLUSION</u>	21
<u>GLOSSAIRE</u>	22

Introduction

En été 2011, l'OrTra, en partenariat avec l'ESSG, a mis sur pied, à la suite directe de la remise des CFC, un apéritif de bienvenue à l'intention des nouveaux certifiés. Une manière symbolique d'accueillir environ 165 nouveaux professionnels dans leur champ d'activités.

Il peut paraître particulier de commencer un rapport annuel par une allusion aussi festive. Il s'agit pourtant là d'un acte symbolique, montrant l'engagement de notre organisation sur les aspects de formation, et ceci sur tous les niveaux de compétences et voies de formation.

Mais, et principalement, l'OrTra Santé-Social de Fribourg assume de nouvelles tâches ! 2011 a permis le déploiement de nouveaux projets et la préparation de réalisations d'importance. C'est une période charnière.

On peut nommer ici l'engagement de personnel, l'ouverture de bureaux, la préparation de salles de classe pour les cours interentreprises, la préparation d'une nouvelle structure organisationnelle... Les personnes engagées dans les activités du comité et des commissions permanentes (entre autres) n'ont pas chômés !

Ce rapport annuel vous présente les différentes réalisations et met le tout en perspective avec les développements attendus. Après 2010 et ses renforcements, l'année 2011 se situe dans un même esprit, de dynamisme partagé et de perspectives enthousiasmantes.

Bienvenue dans ce texte, reflet de nos activités et de notre engagement !

Ce rapport a été validé par le comité par voie électronique le 30 avril 2012 et sera présenté pour adoption à l'assemblée générale du 8 mai 2012, qui s'est tenue dans les locaux de l'OrTra, rue de Rome 3 à Fribourg.

Le texte ci-après fait appel à bon nombre d'abréviations. Un glossaire figure en fin de document.

Principaux enjeux et développement des activités

Les principaux enjeux sont de divers niveaux : propres aux domaines du social et de la santé, et transversaux. Nous avons choisi d'aborder ces sujets dans cet ordre.

Certains de ces sujets ont été traités dans les commissions et d'autres directement au niveau du comité. Il faut néanmoins rappeler que toutes les décisions stratégiques sont prises dans le cadre de ce dernier.

Social

Validation d'acquis

Près de cinquante personnes ont fait part de leur intérêt au Service de l'orientation et de la formation d'adultes (SOPFA) en vue d'entrer dans la procédure de Validation des acquis. Cette démarche permet d'obtenir un CFC (en l'occurrence d'ASE) après analyse d'un dossier ciblé par des experts spécifiquement formés à cette tâche.

Pour l'OrTra, la mise à disposition d'une telle possibilité est importante. De nombreux acteurs sont concernés, tels que le SOPFA, le SFP, l'ESSG, la cheffe-experts, des représentants des employeurs et la présidence de l'OrTra. Pour ce qui relève du domaine Social, l'OrTra peut s'appuyer sur l'expérience réalisée au courant de 2010 et 2011 dans le domaine de la Santé (voir chapitre correspondant). Nous allons également pouvoir compter sur l'appui de l'OrTra Neuchâtel, qui a préalablement mis en place cette procédure.

2011 a permis de prendre la décision de principe et de réunir le groupe de travail qui va mener ce projet. L'échéancier de déroulement veut que la préparation proprement dite se déroule en début 2012, de manière à ce qu'une information publique puisse être donnée au début de l'automne.

Affaire à suivre donc !

Cours interentreprises

Les cours interentreprises restent un souci, surtout sur les questions d'organisation et de gestion des interactions entre les trois lieux de formation (école, CIE et entreprises). En 2011, des progrès d'organisation de l'institut responsable ont été constatés ; ils ne sont pas encore totalement satisfaisants. Nous avons par exemple dû constater des classes trop nombreuses (jusqu'à 20 personnes pour des cours qui devraient être limités à une dizaine). La commission romande de surveillance a travaillé de manière importante en vue d'améliorer la qualité, mais le principe même d'organisation (régional) montre ses faiblesses.

Les OrTra cantonales de Suisse romande (voir chapitre spécifique) ont exprimé le souhait de reprendre à leur compte l'organisation de ces cours. A fin 2011, une décision favorable de SavoirSocial a permis de faire avancer ce projet. Dès lors, un groupe de travail spécifique sur le plan romand a été mis en place. L'année 2012 permettra de préparer la mise en œuvre

de manière coordonnée pour toute la Romandie. La reprise de l'organisation des cours par les cantons est prévue à partir de l'été 2013.

Les cours pour la partie alémanique continuent d'être dispensés par l'organisation « Dritte Lernort », sans problème particulier. Deux représentants fribourgeois font par ailleurs partie de la commission CIE regroupant, sur le plan régional alémanique le Valais, Berne et Fribourg.

La variante généraliste

Comme présenté dans le rapport annuel précédent, la variante généraliste permet à des apprentis de travailler – durant les 3 ans d'apprentissage – dans les 3 domaines possibles pour les ASE : personnes âgées, enfance et handicap. En 2010, trois entreprises se sont mises ensemble pour développer cette manière originale de formation (voir rapport 2010). L'expérience n'a pas pu être reconduite en 2011 et sera difficile à mettre en place en 2012. Trouver trois entreprises formatrices complémentaires n'est pas aisé.

Les entreprises intéressées peuvent du reste en tous temps en faire part à notre secrétariat !

Formation de niveau ES dans le canton

La formation de personnel de niveau ES représente un axe de relèbe important pour les institutions sociales. Le fait de pouvoir disposer de suffisamment de personnel de ces filières dans les crèches et garderie permet de garantir une prise en charge de qualité, dans le cadre des tâches confiées. Le fait qu'il n'existe pas de formation de ce type dans notre canton et que les personnes intéressées doivent se former dans d'autres cantons représente un réel problème. On remarque notamment un exode de compétences. Cette préoccupation est valable pour la partie francophone comme alémanique.

En 2011, il a été décidé de la mise en place d'un groupe de travail spécifique. Il sera chargé d'étudier la problématique de manière ciblée et de proposer des solutions. Son travail débutera en 2012.

Pour rappel, la voie ES est une possibilité importante de développement professionnel pour les personnes ayant accompli un apprentissage d'ASE.

Fonds SavoirSocial

SavoirSocial est l'organisme faîtier des OrTra pour ce domaine, sur le plan national. Cette organisation s'est trouvée confrontée à la question de son financement. Les tâches sont nombreuses et des accords similaires au domaine de la Santé (financement par les faîtières et par la conférence suisse des directions de la Santé, CDS) n'ont pas pu être trouvés. Il a donc été décidé de proposer au Conseil fédéral la mise en place d'un fonds professionnel de nature obligatoire. Une mise en consultation a été réalisée en 2011. La commission permanente « Social » a donné un préavis positif, qui a été ensuite agréé par le comité de l'OrTra.

Dans le même temps, l'OrTra Fribourg a décidé d'être co-responsable du Fonds. Une partie des fonds récoltés sur le plan fédéral seront reversés à l'organisation cantonale, pour des tâches de promotion et de renforcement des professions. Le montant attendu est estimé à environ fr. 70'000.-. Une mise en vigueur a été prévue pour le 1^{er} avril 2012.

A l'heure où nous écrivons, le projet n'a malheureusement pas encore pu aboutir du fait d'un recours de l'OdASanté, notamment sur la question de la prise en compte ou non des aides en soins et santé communautaires dans les calculs des montants de cotisation.

Collaborations externes

Des collaborations se sont poursuivies, notamment avec la FORS à travers la participation à la journée thématique portant sur les différences culturelles dans la formation d'ASE. D'autres synergies ont été possibles, que l'on retrouve plus loin au chapitre du réseau (p. 11).

Santé

Promotion et valorisation des métiers de la Santé

En 2009, le risque de pénurie en personnel dans le domaine de la Santé a fait l'objet d'un rapport de la CDS et de l'OdASanté. Dans sa réponse à une question de députés (Fasel et Beyeler, janvier 2010) le Conseil d'Etat fribourgeois rappelle que le canton de Fribourg doit également s'inquiéter de cette problématique. En été 2010, la commission Santé a établi une liste de mesures possibles pour pouvoir prévenir ce risque, sur le plan cantonal fribourgeois. En décembre 2010, le Conseil d'Etat a nommé un groupe de pilotage. A l'heure où nous écrivons, le mode de concrétisation du mandat est à l'étude.

La commission Santé et le comité de l'OrTra s'inquiètent de ce délai. Plusieurs projets devraient pouvoir se concrétiser, notamment sur des questions de planification des voies de formation. Il manque pour ce faire des outils permettant d'étudier les besoins de manière claire.

Ecole stage ou dual ?

En 2010, l'OrTra a encouragé le développement de la forme « duale » de la formation des ASSC. Le résultat a été tout à fait positif, tant en ce qui concerne le nombre de places que pour ce qui relève de l'accueil dans les équipes de ce nouveau mode de formation. En 2011, il a fallu se positionner sur l'avenir de l'école stages à l'ESSG. Une heureuse collaboration entre la direction et la commission Santé a permis de se déterminer d'un commun accord.

Dès lors, en été 2011, deux classes en « école-stages » ont été maintenues à l'école, dont celle destinée à la maturité intégrée. L'autre classe permet de maintenir des possibilités de formation malgré la contingence de l'ordonnance fédérale qui prévoit qu'une entreprise ne peut pas engager un-e apprenti-e en 1^{ère} année si la formatrice en entreprise (FEE) est en charge d'un-e apprenti-e en 2^e année de formation.

Cette formule a rencontré un succès indéniable et les demandes d'admission à l'école ont été nombreuses. Cet exemple nous montre combien la collaboration entre les lieux de formation est importante et bénéfique. Parallèlement, il est clair que les employeurs doivent mettre des places de stages à disposition. C'est une condition sine qua non d'un bon fonctionnement de ce système. En 2011, les employeurs ont répondu aux demandes. Qu'ils en soient ici remerciés.

Les cours interentreprises (CIE)

L'arrivée du dual dans le canton de Fribourg (dès la rentrée 2010) et de la nouvelle ordonnance fédérale pour la profession d'ASSC a entraîné la nécessité d'organisation des cours interentreprises ; nous le relevons déjà dans le rapport d'activités précédent. Pour l'année scolaire 2010-2011, un arrangement a pu être trouvé avec l'ESSG, qui a pris en charge l'organisation, sur mandat de l'OrTra. Il a toutefois été clairement fixé que, dès la rentrée 2011, l'OrTra aurait à assumer seule l'organisation complète.

Dès lors, plusieurs mesures ont été prises. Celles-ci ont permis d'assurer les 1'242 jours de présence apprentis qui ont été nécessaires sur l'automne de cette année.

Engagement de personnel

L'organisation des CIE réclame une infrastructure importante, notamment sur le plan de la planification, de la recherche d'enseignants (près de cinquante) et de locaux. Des contrats doivent être établis et des convocations doivent être envoyées ; il y a lieu de prendre également en compte la facturation, la comptabilité salaires.

Pour faire face à ces tâches et développer son centre de compétences, l'OrTra a engagé deux personnes, à savoir M. Dominique Vogler, coordinateur (à 60 %) et Mme Ursula Spirig, secrétaire (à 40 %)¹. Ils ont pris leur fonction au courant de l'été 2011².

Locaux

Parallèlement, il a été nécessaire de se mettre à la recherche de locaux. Des contacts avec la Cité St-Justin à Fribourg ont permis de trouver des solutions et des travaux ont débuté en automne 2011, en vue d'une ouverture au début de 2012.

Pour le premier semestre de l'année de formation 2011-2012, nous avons pu compter sur des prêts de classe à l'ESSG, au CPI, à l'hôpital cantonal et à la clinique générale. Nous tenons ici à remercier ces lieux de formation et entreprises de leur accueil et de la collaboration possible en cette période de « transhumance ».

Nos remerciements vont également à l'Association du centre professionnel cantonal qui a approuvé notre projet et a été d'accord de prendre en charge le loyer des classes. Notre gratitude va également à la Fondation pour la promotion de la formation professionnelle qui poursuit son soutien généreux.

¹ Pourcentages de travail valables en 2011, et revus à la hausse en 2012

² Voir aussi pages 18 et 19

Grâce à ce travail de réseau et de soutien, ce projet a pu se concrétiser et l'OrTra propose maintenant, par ces locaux et son secrétariat, un véritable centre de compétences dans le cadre de la formation professionnelle, pour sa branche.

Commission pédagogique

Le choix de l'OrTra est clairement de répondre à un niveau élevé d'exigences, notamment en prenant en compte la norme Qual-CIE en vigueur sur le plan national. Les employeurs ont par ailleurs exprimé leur volonté d'être consulté dans le cadre de la construction du programme.

A la suite de ces réflexions, élaborées dans le cadre de la commission Santé, une commission a été mise sur pied. Elle est composée de représentants de tous les milieux professionnels concernés, ainsi que du président de l'OrTra et du coordinateur. Sa tâche est d'entériner la structure, et de participer aux choix stratégiques liés à l'organisation des CIE. Pour structurer ce travail, il a été décidé de la mise en place d'un système qualité, répondant à la norme sus-mentionnée, et permettant de concrétiser la volonté claire d'avancer dans la recherche de l'amélioration continue.

A fin 2011, l'architecture processus a été décidée et les descriptifs des processus principaux (au nombre de quatre) ont été entérinés. La commission travaille dès lors sur deux plans : la suite de la construction du SMQ (et notamment sur les sous-processus), et les aspects concrets de la mise en place de la stratégie d'organisation. Des collaborations ont également été formalisées avec la commission d'apprentissage, en charge dès le 1^{er} janvier 2012 et sur le plan cantonal, de la surveillance des CIE.

Ce fonctionnement sera encore renforcé avec l'arrivée (en 2012) des CIE pour les aides en soins et accompagnement (ASA) et (en 2013) par les CIE des ASE. La commission pédagogique sera alors élargie, ou différenciée (le choix n'est pas encore déterminé). A l'avenir, la collaboration avec les autres partenaires (école, employeurs) sera évidemment maintenue, et même renforcée.

La Validation des acquis et de l'expérience

Après la présentation publique du projet à fin 2010, la concrétisation de cette offre a pu se dérouler en 2011 : entretiens personnalisés par le SOPFA, accompagnement individuel par des spécialistes (mandat du CPI), analyse des dossiers par les experts (pratique professionnelle et connaissances générales).

70 candidat-es ont constitué la première volée, dont une majorité d'infirmières assistantes et d'aide-familiales, le solde étant composé de personnes provenant de parcours différents.

Le travail des expert-es (notamment) a été conséquent. Il a commencé par une formation spécifique de deux jours, puis s'est poursuivi par l'analyse des dossiers, durant les vacances d'été. Chaque expert (fonctionnant en binôme) a eu 16 dossiers en lecture et analyse. Les grilles d'évaluation ainsi remplies ont ensuite permis à la commission de validation de statuer.

A fin 2011, plusieurs personnes ont reçu, par le SFP, la confirmation de l'obtention possible d'un CFC, sans autre démarche complémentaire. Les autres candidats et candidates ont reçu des recommandations de cours à suivre à l'ESSG. Plusieurs CFC pourront être délivrés à l'été 2012.

Notes semestrielles

La nouvelle ordonnance fédérale relative à la formation des ASSC amène les employeurs à devoir mettre des notes aux apprenti-es, et ce pour chaque semestre hors mis le dernier. Dans les cantons, des solutions différentes ont été mises sur pied. Pour le canton de Fribourg, il a été convenu que l'OrTra prendrait en charge cette tâche, jusqu'au niveau du premier rappel. Les formulaires ont été mis à disposition sur le site www.ortrafr.ch.

Cette tâche supplémentaire est assurée par le secrétariat de l'OrTra.

Eléments transversaux

START 2013

La « foire des métiers » START est devenu au fil des ans un élément incontournable de la vie fribourgeoise, pour ce qui relève de l'orientation et de la formation professionnelle. Jusqu'à maintenant, l'organisation encore modeste de l'OrTra n'a pas permis d'y participer pleinement et la promotion des métiers de la Santé et du Social a été assumée – dans ce cadre – par l'ESSG. En 2011, le comité de l'OrTra a entériné l'idée que, dorénavant, ce soit à notre organisation d'assurer cette tâche.

Des premiers contacts ont été pris avec l'organisateur et un groupe de travail a donc été mis sur pied. Il commencera son travail concret en 2012, avec la perspective d'une présence forte des métiers de la santé et du social dans le cadre de la foire des métiers 2013³.

Aide en soins et accompagnement AFP (apprentissage de deux ans)

L'assemblée générale de 2011 a permis une présentation de cette nouvelle formation, qui remplace celle d'aide-soignantes, avec l'avantage de permettre aux personnes se formant d'entrer directement de plein pied dans la logique de la formation professionnelle telle que prévue sur le plan fédéral.

En 2011, nous avons anticipé l'implémentation, notamment par la préparation d'une séance d'information qui a réuni environ 60 personnes à l'aula Bourqui à Grangeneuve. Plusieurs employeurs ont marqué leur intérêt, ce qui permet de penser que deux classes pourront être ouvertes à la rentrée 2012, une pour des jeunes en formation initiale et l'autre pour des adultes, en cours d'emploi.

Les décisions relatives aux conditions de formation (salaires des apprentis ; conditions d'engagement des adultes et reconnaissance du temps d'école) doivent encore être prises et communiquées par la DSAS. En 2011, des premiers contacts ont été pris.

³ « START » a lieu tous les deux ans.

Dans le cadre de la préparation nécessaire à l'arrivée de ce métier, des contacts ont été pris avec les commissions d'apprentissage afin de savoir laquelle des deux actuellement en place (ASE et ASSC) prendrait ce métier supplémentaire en charge. Le choix de l'OrTra a en effet été d'éviter de mettre en place une troisième commission, ceci pour des questions de rationalisation et d'utilisation optimale des forces. La même logique a prévalu pour le rôle de cheffe-experts : la recherche de personnes pour cette fonction n'est pas aisée en soi.

A fin 2011, des solutions se dessinaient et des négociations restaient encore nécessaires. Nous remercions ici et d'ores et déjà les président-es des deux commissions qui ont pris cette préoccupation dans leurs réflexions.

Formation des FEE

Au cours de 2011, des cours à l'intention des formatrices et formateurs en entreprises ont été mis sur pied. Ils ont été organisés séparément pour les domaines de la Santé et du Social, en français et en allemand. Le succès a été immédiat et les cours en français ont dû être dédoublés, si bien qu'ils se sont déroulés au printemps et en automne.

Ce succès nous encourage à renouveler l'expérience et de nouvelles offres pourront encore élargir de le champ de compétences. En effet, ces premiers cours ont visé à permettre aux formateurs et formatrices de se familiariser avec les moyens de formation mis à disposition (notamment les plans de formation). L'offre de l'OrTra pourrait s'étendre à d'autres thèmes tels que l'utilisation des objectifs dans le suivi des apprentis, la gestion des conflits entre formateur et apprenti-es et autres sujets en lien avec le suivi pédagogique.

Nous remercions ici tout particulièrement les institutions qui ont mis des salles à disposition de ces formations, dans un temps où l'OrTra ne bénéficiait pas encore de ses propres locaux.

Locaux

On l'a vu au chapitre de la Santé, en 2011 l'OrTra s'est mise en recherche de locaux spécifiques. Ceci, principalement pour pouvoir dispenser les CIE pour les métiers qui sont de son niveau de compétence.

Dès le début il a été décidé que le lieu servirait l'ensemble des activités de l'organisation. Ainsi les bureaux ont été prévus pour assumer toutes les tâches administratives consécutives au rôle de l'OrTra. L'ouverture d'un secrétariat spécifique permettra à l'OrTra de répondre de manière efficiente aux nombreuses demandes qui lui sont adressées et d'offrir également aux membres un service optimal.

Le réseau

Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire dans les précédents rapports annuels, le travail de l'OrTra s'inscrit dans le cadre d'un réseau important. Dans le canton de Fribourg, nous avons la grande chance de pouvoir compter sur des partenaires travaillant avec la même volonté de trouver ensemble des solutions. Ceci est à l'avantage premier des personnes en formation et des entreprises formatrices, et à terme des personnes pour lesquelles nous travaillons prioritairement, à savoir les patients et résidents. Pour l'OrTra, cet état d'esprit partagé est un avantage certain et un facilitateur important du travail.

Les entreprises formatrices

Les contacts entretenus avec les entreprises formatrices sont nombreux : communications diverses, séances d'information, récolte des notes, organisation des cours interentreprises, participation de membres du personnel dans les différentes instances de l'OrTra... Nous devons relever ici l'importance de ce partenariat et l'engagement fort de beaucoup d'entreprises. Nous en sommes conscients et remercions ici les employeurs des efforts déployés en faveur de la relève et donc de la formation professionnelle.

Nous tenons pour notre part à fournir des services de qualité. Les remarques éventuelles sont prises au sérieux et traitées dans les meilleurs délais, par les instances concernées. Nous allons poursuivre sur cette voie.

Les organisations faïtières sur le plan cantonal

Les membres de l'OrTra sont avant tout des organisations faïtières des domaines de la Santé et du Social, si on comprend dans cette définition des institutions agissant sur le plan cantonal ou régional telles que le HFR, le RFSM et le HIB⁴.

Ces liens sont importants. Ils permettent des relais avec l'ensemble du domaine qu'elles représentent. Leur engagement dans le comité comme dans les commissions permanentes est véritablement important et précieux. Le président favorise des représentations dans les assemblées de ces organisations, lorsque cela est possible.

⁴ Les cliniques privées sont en outre représentées par la clinique générale.

Etat de Fribourg

La Direction de la santé et des affaires sociales

Les relations avec la DSAS ont lieu sur plusieurs plans. A travers les commissions où la DSAS est représentée et aussi par des aspects ciblés et précis, tel que le travail réalisé dans le cadre de la valorisation et la promotion des métiers de la santé, ou l'élaboration des normes pour la formation des adultes.

Cette collaboration est essentielle, tant il est vrai que les intérêts sont communs notamment en termes de planification des voies de formation, d'équilibre des équipes et des besoins en personnel, que ce soit dans les domaines de la Santé comme du Social. Il est donc important et bénéfique pour la population fribourgeoise que des solutions conjointes et constructives puissent être trouvées.

Nous tenons ici à redire l'importance du dialogue constructif et des possibilités continues de dialogue, entretenus au fil de l'année que ce soit avec la direction ou/et avec les différents services que sont le Service de la prévoyance sociale et celui de la Santé publique. Ces deux services sont d'ailleurs représentés dans les commissions permanentes et les liens sont ainsi affirmés ; la communication est facilitée.

Direction de l'économie et de l'emploi

La collaboration entre le service de la formation professionnelle et l'organisation du monde du travail que nous représentons ne se limite (heureusement) pas à la seule obligation légale prévue par la loi fédérale sur la formation professionnelle (art. 1 LFPr). De part et d'autres, il existe une même volonté de collaboration et le climat constructif qui prévaut permet de trouver des solutions communes, dans un contexte qui peut parfois paraître difficile. Cette volonté partagée de bonne collaboration permet de développer des pistes originales de travail, et de présenter une ligne commune, bénéfique pour tous les partenaires. C'est un atout indéniable.

Direction de l'instruction publique, de la culture et des sports

La collaboration avec le SOPFA s'est surtout marquée lors de la mise en place de la VAE d'ASSC. Nous avons pu alors signaler l'engagement du responsable de ce domaine, pour que des solutions pragmatiques et rapides puissent être trouvées. Sa connaissance des procédures et son réseau sur le plan romand ont été d'une grande aide. Nous tenons à le souligner et à marquer l'importance de cette collaboration, qui va se poursuivre, tant pour les CFC d'ASSC que ceux d'ASE, à venir. Une séance a en outre permis de présenter la nouvelle formation « ASA » aux conseillers en orientation.

Les écoles

Ecole Santé Social de Grangeneuve (ESSG)

L'ESSG est un partenaire indispensable pour ce qui fait notre principal pôle de travail, à savoir les formations CFC et – bientôt – AFP. Tout au long de l'année, nous avons pu construire des éléments en commun et coordonner des actions, comme par exemple le questionnaire aux entreprises, relatif à la formation des ASA. Les contacts réguliers entre l'équipe de direction et le président de l'OrTra ont permis de maintenir une excellente collaboration.

Nous tenons ici à souligner également l'appui important que l'ESSG nous a accordé (par la voie d'une convention de collaboration) pour l'organisation des CIE sur la première partie de l'année. Dans le temps très bref qui nous était imparti, il aurait été impossible de faire autrement et la voie duale aurait dû attendre. C'est au final, l'ensemble des entreprises et personnes concernées qui s'en sont trouvées gagnantes.

Au terme de 2011, nous avons appris la démission de Mme Claire Roelli de son poste de directrice. Nous avons apprécié la collaboration partagée de manière constructive dès le début des activités de l'OrTra et l'en remercions sincèrement. A l'heure de l'écriture, nous pouvons affirmer que 2012 a permis de poursuivre sur la même voie et nous en sommes reconnaissants à Mme Elisabeth Ory, nouvelle directrice.

Hautes écoles (HES)

Etonnement, en 2011, ce sont l'ensemble des écoles qui ont connu des changements au niveau de leurs directions. Ainsi, Mme Jacqueline Gury a quitté son poste de directrice de la Haute école de Santé (HEdS) et M. Dimitri Sudan celui de directeur de la Haute école fribourgeoise de travail social à Givisiez (HEF-TS). Ils ont été remplacés respectivement par Mme Suzanna Weyermann et M. Jean-Christophe Bourquin, que nous saluons volontiers.

Les collaborations avec les HES sont importantes. Le travail en commun permet de clarifier les différences de voie de formation, de se tenir au courant des évolutions, de travailler ensemble sur les questions d'équilibre d'équipe (entre autre) et de pouvoir proposer des solutions originales sur le champ professionnel. Les synergies doivent être maintenues.

Les HES sont présentes par des représentations de direction dans les deux commissions permanentes. Nous essayons également de privilégier la présence des directions, au moins une fois l'an, dans les séances de comité.

La continuité de ce mode de fonctionnement nous est assuré, là aussi au bénéfice premier de la mission des uns et des autres.

Hôpital cantonal (HFR), centre de formation

Le centre de formation du HFR propose des formations post-grades dans trois disciplines :

- Expert-e en soins d'anesthésie diplômé-e EPD ES
- Expert-e en soins intensifs diplômé-e EPD ES
- Expert-e en soins d'urgences diplômé-e EPD ES

L'OrTra, par son président, est présente dans le cadre de la commission qualité, aux côtés de représentants du canton de Fribourg et d'autres cantons romands partenaires. Cette présence, qui relève d'une obligation légale, permet de s'inscrire dans une volonté de construction de synergie avec tous les acteurs de la formation professionnelle dans le canton. Cela renforce également le rôle de l'OrTra en tant que partenaire privilégié des questions de formation professionnelle, tous domaines confondus.

Les commissions externes

Commissions d'apprentissage

La commission d'apprentissage ne dépend pas directement de l'OrTra. Toutefois, ses membres sont nommés conjointement par le SFP et l'OrTra, sur préavis de la dite commission. Au-delà de ces aspects purement structurels, la collaboration entre les deux commissions (celle en charge des ASSC et celle liée au secteur social par le suivi des ASE) est importante, de manière à coordonner les actions.

Les délibérations des commissions, sur ce qui touche aux aspects directement liés aux visites des apprentis et des entreprises, sont évidemment confidentielles et nous n'y avons pas accès. Par contre, il est des domaines (notamment de développement) où une juste coordination est importante. Le président de l'OrTra participe au moins une fois par année à une rencontre de chaque commission. L'esprit d'ouverture du président de la commission ASE (M. Benjamin Brülhart) et de la commission ASSC (Mme Myriam Schönenweid) est un atout pour le travail de partenariat.

Dès le 1^{er} janvier 2012, les deux commissions seront en charge de la surveillance des CIE. Cela se fera par l'entremise de la commission pédagogique. Des liens organisationnels seront donc à formaliser. Tout comme sera clarifié au début 2012 le rattachement du métier d'ASA à une des deux commissions, en l'occurrence celle déjà en charge du métier d'ASE.

Nous profitons de ce rapport d'activité pour remercier les membres de ces deux commissions de leur engagement et de l'éthique qui prévaut à leur travail.

Groupe d'experts

Nombreuses sont les personnes qui se sont engagées ces dernières années dans les tâches d'experts. Pouvoir compter sur un nombre important de personnes est précieux car le suivi des candidat-es lors des examens doit pouvoir être assuré et ce ne sont pas moins de 160 personnes qui doivent être évaluées chaque année, dans un délai très bref.

A la tête des groupes d'experts, il y a, pour chaque profession, une cheffe-experts. Il s'agit d'une fonction clé touchant à l'organisation des sessions d'examen et aussi à la construction de la ligne de travail, afin que tous les apprenti-es concernés aient des conditions équivalentes pour passer l'épreuve finale de leur formation. La collaboration entre les cheffes-experts et l'OrTra est importante, notamment sur les questions de VAE et d'organisation générale de la formation.

En 2011, Mme Georgette Rohrbasser, cheffe-experts pour les ASE, a annoncé vouloir quitter sa fonction à l'été 2012. Nous la remercions d'ores et déjà de son travail, et d'avoir fait part de sa décision suffisamment à l'avance : le recrutement d'une personne à ce poste important demande du temps.

Pour les ASSC, Mme Begoña Vieitez a assuré les tâches de cheffe-experts dans le contexte difficile d'un changement d'ordonnance de formation et de mise en place de la validation d'acquis. Le sérieux de son travail et sa capacité d'organisation et de mise en réseau ont été des éléments précieux.

Au cours de 2011, la question du recrutement et de la rémunération des chef-fes – experts a été thématiquée dans le cadre du comité de l'OrTra. Une demande de revalorisation de la fonction sera déposée début 2012 auprès du SFP. En attendant une réponse, Le comité de l'OrTra a décidé de proposer à l'assemblée générale de mai 2012 une adaptation du budget, permettant de trouver des solutions visant à indemniser ces personnes à hauteur de leurs responsabilités.

Il est également à noter que la collaboration entre ces responsables et l'OrTra va être renforcée, notamment par la reprise des tâches administratives liées aux procédures de qualification par le secrétariat de l'OrTra.

Réseau extra-cantonal

Niveau romand

L'OrTra Fribourg, par son président, est très engagée dans les synergies avec les OrTra des autres cantons. Les bénéfiques en sont nombreux : prises de position coordonnées sur des projets nationaux, échanges et utilisation partagée des compétences et expériences. On l'a vu avec la VAE, nous allons – par exemple – pouvoir bénéficier de l'expérience neuchâteloise. Des contacts importants ont été tissés avec l'OrTra du Valais dans la phase de préparation et de recherche de locaux (détermination des besoins). Dans le même sens, plusieurs OrTra d'autres cantons se sont inspirés de notre organisation pour se structurer.

Afin de renforcer encore les représentations sur le plan national (Fonds de branche, comité de l'OdASanté, commissions qualité des professions et autres thématiques), l'organisation officielle « OrTra's Romandie » a décidé de se doter de statuts et d'une structure juridique claire. L'OrTra du Tessin ayant émis le souhait de rejoindre l'organisation, c'est une « OrTra latine » qui va être créée. Il s'agira – comme dit – de formaliser les axes communs de travail, dans le cadre d'une organisation efficiente, rapide et très peu coûteuse en termes financiers comme en termes de ressources humaines. A l'heure actuelle et jusqu'à sa constitution, la présidence est assurée par le soussigné.

Niveau national

Une partie des liens avec le niveau national passe par « OrTra latine ». Les secrétaires généraux (ou leurs représentants) de l'OdASAnté et de SavoirSocial participent aux séances organisées sur le plan romand. C'est également l'OrTra latine qui détermine les délégations de personnes pour les thématiques nationales.

Pour ce qui relève de l'OrTra Fribourg, le président participe aux assemblées générales de SavoirSocial et aux informations organisées par ces instances, à l'intention du niveau cantonal. Il est par ailleurs membre de la commission qualité et développement du métier d'aide en soins et accompagnement.

Fonctionnement de l'OrTra

Comme initié en 2010, l'OrTra est organisée par paliers. Cinq séances par année réunissent les commissions permanentes ainsi que le comité. Les séances des commissions permanentes ont toujours lieu avant la rencontre du comité, de manière à pouvoir faire remonter les propositions.

Comité

Le comité a traité des affaires courantes en se concentrant sur les aspects stratégiques. Il a notamment travaillé sur les aspects structurels. Ainsi, l'AG de mai 2012 aura à statuer sur un nouvel organigramme qui verra l'actuel président devenir « directeur ». Un nouveau président devra être nommé.

Les réflexions du comité sur ce sujet ont été portées par le fait du développement important de l'organisation. L'engagement de personnes fixes et d'un nombre important de prestataires de formation (pour les CIE) a entraîné la volonté d'établir une organisation qui puisse répondre valablement à ce type de complexité, tout en garantissant des échelons hiérarchiques différenciés. L'actuel président, engagé sur mandat, verra son statut modifié ; il deviendra salarié de l'OrTra.

Le comité a également étudié avec soin les différents aspects de développement, que ce soit sur le plan des formations (ASA, VAE, nouvelles filières, formations HFR, etc...) que sur le plan plus pragmatique des locaux et des équipements. En outre et au fur et à mesure des développements, des adaptations du budget 2012 ont été nécessaires ; l'AG de début 2012 devra du reste statuer sur un nouveau projet de budget, prenant en compte la situation réelle.

Dans le cadre de ses réflexions, le comité a également souhaité pouvoir aborder la thématique de la formation HES en emploi pour le secteur infirmier. Des contacts avec la HEdS ont été pris.

Tout au long de l'année, l'appui du comité dans les démarches, recherches et décisions (rapides) à prendre a été précieux. La confiance qui est accordée au président et à l'équipe de l'OrTra est un atout indéniable, qui se base sur une volonté forte de travail en commun. Nous tenons ici à remercier les membres du comité de leur engagement.

Commissions permanentes

On l'a vu dans les premiers chapitres : les thèmes traités par les commissions se retrouvent dans les chapitres Social et Santé de ce rapport.

L'engagement des membres des commissions est important. On les retrouve fréquemment dans des groupes de travail ou des commissions à différents niveaux. Leur intérêt pour la formation professionnelle et pour la qualité des prestations qui sont fournies aux usagers des institutions est un positionnement éthique essentiel, que nous saluons.

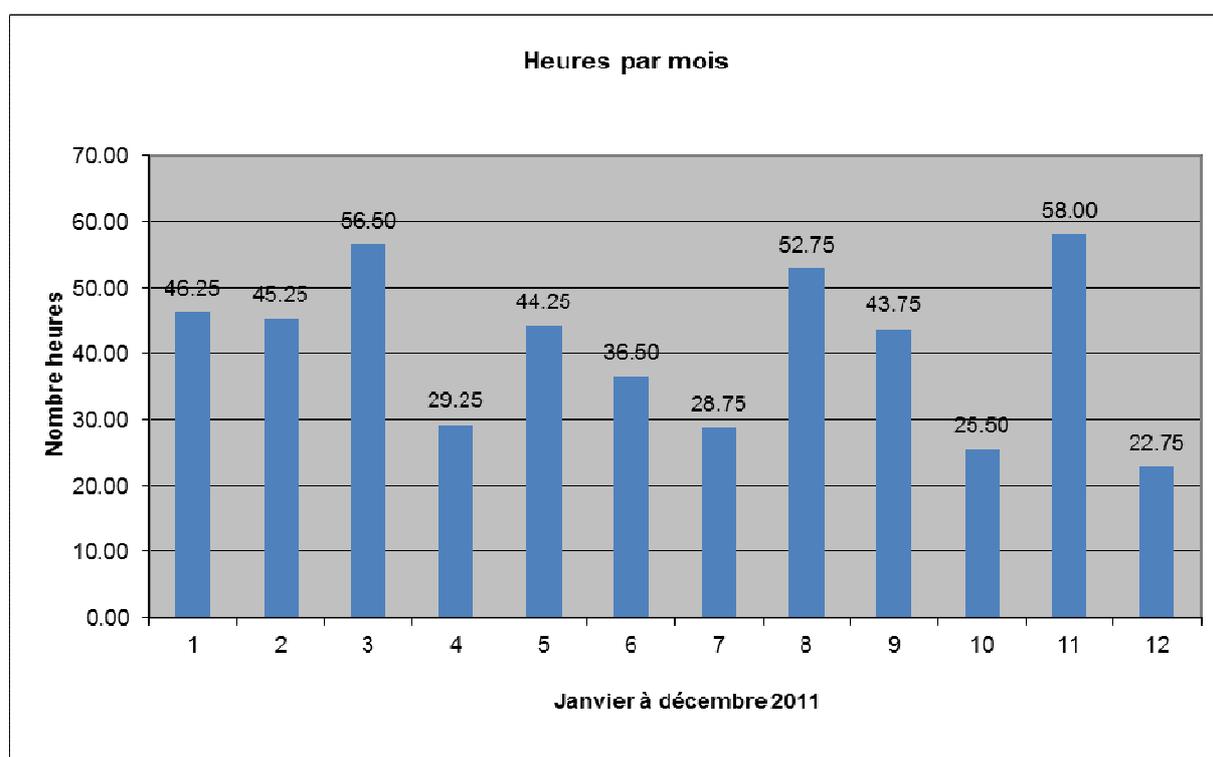
Nous tenons à relever ici l'excellent climat de travail qui règne dans ces deux commissions. Les débats intenses et la recherche constante de solutions constructives permettent de renforcer la place de la formation professionnelle dans les institutions et, plus encore, de développer une véritable identité de ce que peut être cette thématique dans notre contexte.

Permanents

Activités du président

En 2011 et en attendant l'agrément de l'AG du printemps 2012 pour la réorganisation proposée par le comité, Jean-Marc Fonjallaz préside autant le comité que les commissions permanentes. Le président est également en contact avec des instances extérieures (voir ci-dessus). Depuis le printemps 2011, il n'est plus en charge des tâches de secrétariat et de comptabilité.

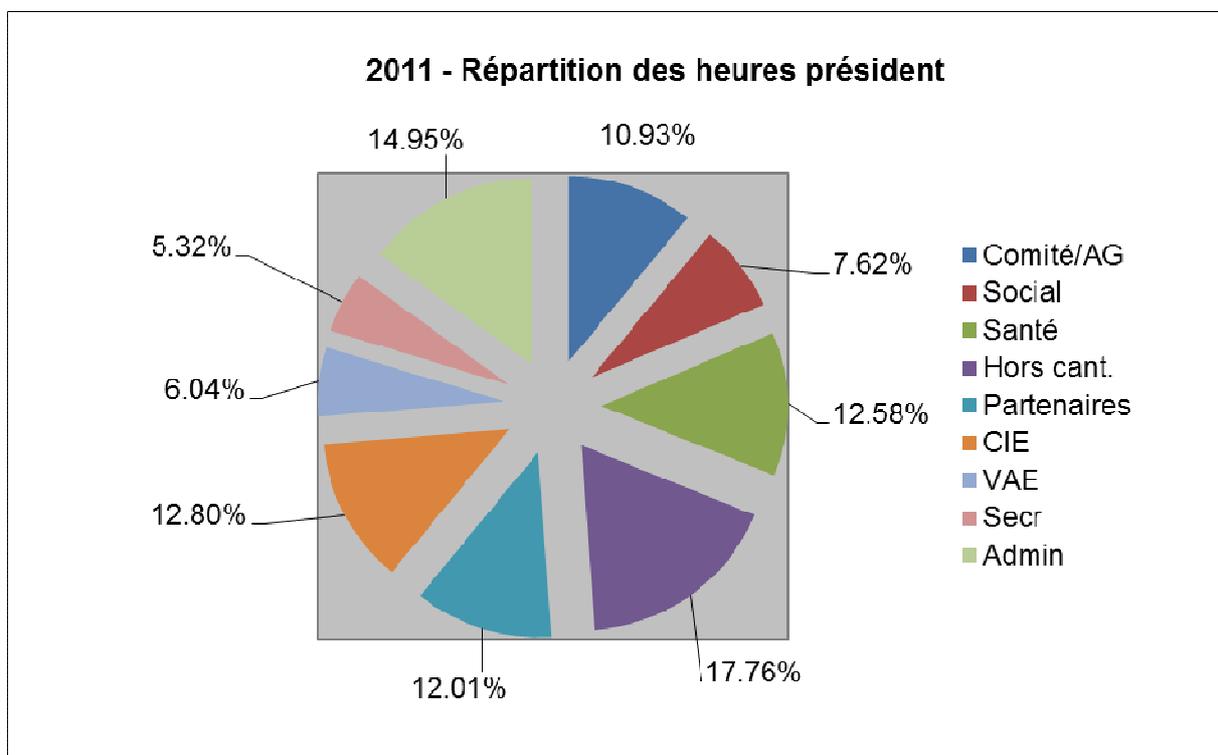
Le nombre d'heures effectuées en 2011 est de 490 (soit environ 25.5 % de temps de travail), contre 430 en 2010 et 370 en 2009. En 2011, elles furent réparties comme suit :



20.3 % du temps a été utilisé pour des tâches administratives (21 % en 2010). 12 % a été consacré à des rencontres avec des partenaires dans le cadre cantonal. Les rencontres de comité et AG ont représentés 11 % et les activités spécifiquement consacrées aux domaines Santé et Social un peu plus de 20 % (7.6 % pour le domaine Social et 12.6 % pour la Santé, soit une répartition de 38-62).

Les séances extra cantonales ont représenté 18 % du temps d'activité (20 % en 2010). Le travail lié à la VAE et aux CIE s'est monté à 19 % (contre 11 % en 2010).

Seuls les temps effectifs de travail (hors trajet) ont été comptabilisés. 1506 km ont été nécessaires au cours de l'année, plus des déplacements en train ou considérés sur une base forfaitaire (vers Berne et Lausanne).



Secrétariat

Avec l'arrivée des CIE, et comme on l'a vu, le travail de secrétariat a considérablement augmenté. L'engagement de Mme Spirig au 1^{er} juin 2011 était une nécessité. Son arrivée restera marquée par un bureau vide, dans un couloir sombre, avec pour tout mobilier une simple chaise et une table, accompagnés chichement d'une petite armoire murale... Tout était à faire !

Depuis lors, ordinateur, photocopieuse, matériel de bureau ont permis de construire une véritable place de travail. Des programmes de comptabilité ont été achetés, y compris pour les domaines salaires et débiteurs. Nous devons ici saluer le travail conséquent de Mme Spirig pour la mise en place de ces outils et de l'infrastructure dans son ensemble.

Au début 2011, Mme Trachsel a assuré des tâches de convocation et de facturation liés à l'organisation des CIE. Comme dans les années précédentes, nous avons relevé le grand sérieux de son travail. Mme Trachsel continue une activité annexe, par la prise des procès-verbaux du comité (2011) et des commissions permanentes (dès le printemps 2012).

Nous remercions ici chaleureusement ces deux personnes de leur important travail, réalisé avec grande compétence. Nous pouvons compter sur un service clientèle de haut niveau et une grande fiabilité dans les travaux de secrétariat.

Coordinateur CIE

Depuis l'été 2010, M. Dominique Vogler gère les CIE, d'abord depuis l'ESSG. Son engagement formel en tant que collaborateur de l'OrTra date du 1^{er} septembre 2011. Les cours de l'automne se sont déroulés dans des conditions particulières, puisque l'OrTra ne disposait d'aucuns locaux en propre.

M. Vogler a su trouver et négocier les solutions nécessaires au bon déroulement des cours. Outre cette activité importante, il a été nécessaire (entre autres) de reprendre les contrats de l'ensemble des intervenants, d'édicter les premiers règlements de fonctionnement, d'organiser le système de convocation et de suivi des présences ainsi que l'évaluation des cours. Le programme des cours a été assuré pour l'ensemble des filières ASSC, pour l'ensemble de l'année de formation 2011-2012.

Sur le plan matériel, M. Vogler a suivi les travaux, procédé aux achats d'équipements et de matériel, supervisé l'installation d'un véritable réseau informatique, assuré que les liaisons téléphoniques étaient possibles, etc.

Dans ce contexte, le travail de réseau avec les partenaires (pour ce qui relève des CIE) a été développé et le système de management par la qualité a commencé d'être élaboré.

C'est un travail remarquable qui a été réalisé dans le cadre de la construction de ce nouveau pôle d'activités. Nous tenons à remercier vivement M. Vogler et à l'en féliciter.

Financement

Le financement de l'OrTra est en mutation. Actuellement, il se base sur les cotisations et contributions des membres, sur les revenus des CIE, les subventions liées de l'Etat de Fribourg (par le SFP) ainsi que par une participation forfaitaire de la Fondation pour la promotion de la formation professionnelle (25 % de la subvention cantonale).

L'arrivée du Fonds de branche SavoirSocial amène à une réflexion sur le mode de financement de l'OrTra, la part contributive des membres du domaine social pouvant passer par cette voie. Le comité a agendé cette réflexion pour l'année à venir et en tiendra compte dans l'élaboration du budget 2013.

Perspectives

Les perspectives de développement sont nombreuses. Parmi celles qui sont décidées et en cours de réalisation, nous pouvons mentionner :

- sécurisation des CIE ASSC à travers un Système de management de la qualité ;
- mise en place de la formation ASA et ouverture des CIE pour cette profession ;
- développement sur le plan cantonal des CIE pour les ASE ;
- finalisation d'un SMQ spécifique aux CIE ;
- VAE pour les ASE ;
- nouvelle volée VAE pour les ASSC ;
- préparation de START 2013.

Dans les perspectives que nous souhaitons pouvoir poursuivre ou concrétiser, nous relevons :

- poursuite des cours d'introduction aux moyens pédagogiques pour les FEE ;
- cours de perfectionnement spécifiques pour les FEE ;
- lettres de nouvelles (projet déjà prévu pour 2011) ;
- participation active à la construction de mesures de promotion et de valorisation des métiers de la santé ; prise en compte dans les planifications des résultats d'une étude liée aux profils d'équipe ;
- promotion de nouvelles voies de formation dans les domaines de la santé et du social (par exemple : filière en emploi HES dans le domaine de la santé ; extension des possibilités de formation ES, notamment dans le domaine de l'enfance).

Ces éléments ne laisseront nullement en arrière les préoccupations actuelles, à savoir et notamment le travail en partenariat et en réseau sur le plan cantonal comme régional et national, la qualité des prestations et la participation aux réflexions et développements liés directement à son champs d'activité.

Les défis restent nombreux ! L'énergie de toutes et tous permet d'être optimiste : ils seront relevés et réalisés.

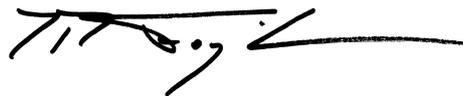
Conclusion

En 2011, l'OrTra Fribourg a poursuivi sur sa lancée et s'est renforcée, pour faire face aux tâches qui lui reviennent. Elle a vécu une mue importante, notamment avec l'engagement d'une secrétaire et d'un coordinateur. Le pari était risqué : mettre en place dans la continuité et sans heurts des cours performants, tout en poursuivant les activités courantes et même en les développant.

Si nous avons pu accomplir ce travail, il y a lieu, une fois de plus, de relever qu'il s'est agi d'un travail d'équipe et de réseau. Ainsi, le résultat peut être qualifié de réjouissant. Il faut en remercier l'ensemble des actrices et des acteurs qui, chacun dans son rôle, ont permis ces réalisations.

La suite de l'aventure « OrTra » figure dans les propos de ce rapport. Nous continuons ce travail avec enthousiasme, certains qu'il est au service premier et consécutif de la population fribourgeoise.

Grâce à vous et à votre engagement, l'aventure continue ! C'est un vrai plaisir.



Jean-Marc Fonjallaz

Président de l'OrTra Santé-Social - Fribourg

Annexe : glossaire

Misery et Fribourg, le 15 avril 2012/jmf

Glossaire

AFAS	Association fribourgeoise aide et soins à domicile
ASE	Assistant socio-éducatif ; assistante socio-éducative
ASSC	Assistant / assistante en soin et santé communautaire
CDS	Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
DEE	Direction de l'économie et de l'emploi
DICS	Direction de l'instruction publique, de la culture et des sports
DSAS	Direction de la santé et des affaires sociales
EdE	Educatrice / Educateur de l'enfance
ES	Ecole supérieure
ESSG	Ecole Santé-Social de Grangeneuve
FCGF	Fédération des crèches et garderies fribourgeoises
FORs	OrTra romande du domaine social
HEdS-FR	Haute école de santé du canton de Fribourg
HES	Haute école spécialisée
HES-TS	Haute école fribourgeoise de travail social
IFFP	Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle
OdA Santé	OrTra nationale du domaine de la santé
SavoirSocial	OrTra nationale du domaine social
RFSM	Réseau fribourgeois de santé mentale
SFP	Service de la formation professionnelle
SOPFA	Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes